

	<p align="center">PORT DE BONNEUIL-SUR-MARNE (94)</p> <p align="center">A LOUER</p> <p align="center">TERRAIN de 45 921 m²</p> <p align="center">LOT N°4 parcelle N°3</p> <p align="center">Embranché fer (trafic fer obligatoire, trafic voie d'eau souhaité)</p>
<p align="center">Surface du Terrain</p>	<p align="center">Situation / Desserte</p>
<p>Date de disponibilité : Immédiate Surface totale : 45 921 m² Divisibilité : oui</p> <p align="center">Possibilité extension avec 1 700 m² de bureaux</p>	<p>ZI Portuaire de Bonneuil-sur-Marne 34, Route du Moulin Bateau 94387 BONNEUIL-SUR-MARNE</p> <p><u>Accès routier :</u> De Paris, par l'A4 puis l'A86 et N 406 (2 x 2 voies) <u>Transport en commun :</u> RER A à proximité (station : Sucy-Bonneuil)</p>
<p>Equipements</p>	<p align="center">Particularités du site</p>
<p>Eau potable, eaux usées, électricité : oui, en limite de parcelle branchements à faire auprès des concessionnaires</p> <p>Gaz : oui Télécom : oui Clôtures et portail : à refaire Eclairage : non Route tous porteurs : oui Ouvrages fluviaux : non Voie ferrée : oui</p> <p align="center">Transport ferré obligatoire</p>	<p>Entretien des espaces publics, restaurant d'entreprises Navette interne, Surveillance des espaces publics, Plateforme conteneur : Livraison fluviale Le Havre – Bonneuil Pour import et export de conteneurs Transport combiné rail-route sur site. Autre : Conteneur déchets de bureaux.</p>
<p>Urbanisme</p>	<p align="center">Conditions financières</p>
<p>PLU approuvé PPRI de juillet 2000, révisé en 2008 Contraintes d'exploitation : non Champs captants : non Diagnostic de pollution existant : ? Cercle de contraintes : non Emprises réservées : non</p>	<p>Loyer annuel global : Nous consulter</p> <p>Durée de location selon activité exercée et investissement. Avantages financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exemption de certaines taxes fiscales et frais d'entretien de site : gardiennage, entretien des espaces verts et voiries publics. - ristourne sur loyer si trafic fluvial - pas de cotisation au restaurant d'entreprises ni sur les navettes internes.
<p>Fiscalité applicable en 2012</p>	<p>Redevance complémentaire si aménagement spécifique réalisé par Ports de Paris</p>
<p>Taxe aménagement : oui – 5 % Taux CFE : 38,29 %</p>	
<p>Département Action Commerciale et Logistique Tel : 01 40 58 28 80 Fax : 01 40 58 27 50 e-mail : dacl@paris-ports.fr</p>	